Tableau des

Vulais Pipes

par: le baron Roccat

F5012
1870
L321t

TABLEAU

DES

DELAIS FIXES

CONTENUS DANS

le Code Civil, le Code de Procédure Civile, les Règles de Pratique et l'Acte de Faillite, 1869.

E. LAREAU, Avocat.

LP
P.S.O.L.
1870
L321t

MONTREAL
EUSÈBE SENÉCAL, IMPRIMEUR, RELIEUR ET ÉDITEUR
Rue St. Vincent, Nos. 6, 8 et 10.

1870

The EDITH *and* LORNE PIERCE
COLLECTION *of* CANADIANA

Queen's University at Kingston

(F1196 10.

TABLEAU

DES

DELAIS FIXES

CONTENUS DANS

le Code Civil, le Code de Procédure Civile, les Règles de Pratique et l'Acte de Faillite, 1869.

E. LAREAU, Avocat.

MONTREAL
EUSÈBE SENÉCAL, IMPRIMEUR, RELIEUR ET ÉDITEUR
Rue St. Vincent, Nos. 6, 8 et 10.

1870

PREFACE.

Le *Tableau* que nous publions renferme les Délais fixes contenus dans le Code Civil, le Code de Procédure Civile, les Règles de Pratique et l'Acte de Faillite, 1869. Nous avons glané tous les Délais non susceptibles de changement ; nous les avons coordonnés les uns à la suite des autres dans un ordre numérique, afin qu'ils puissent se présenter facilement au lecteur ou à la mémoire de l'étudiant. Nous avons adopté, à quelques différences près, l'ordre méthodique d'un pamphlet analogue, publié avant l'empire du code, par un avocat distingué du Barreau canadien. La brochure de 1863, n'ayant plus d'actualité à cause des changements apportés par la nouvelle loi, j'offre celle de 1870.

Les Délais dans nos lois ne sont à la vérité qu'une affaire de mémoire ; mais il n'en est pas moins vrai que leur nombre et souvent aussi leur apparence irrationnelle viennent embarrasser l'Etudiant et même le jeune Praticien peu fait aux ambages judiciaires. La promulgation de la loi qui nous régit à simplifié et régularisé nos délais légaux. C'est peu en apparence et on penserait peut être que ces points n'étaient pas dignes d'attirer l'attention des codificateurs. Au contraire, il doit y avoir dans la fixations des délais par la loi, une raison logique qui fait qu'on accorde un tel nombre d'heures ou de jours, au lieu de tel autre nombre, pour l'accomplissement de certains actes. Le travail des codificateurs a donc pourvu avec raison aux irrégularités et aux incohérences qui se rencontraient sous ce rapport dans la Coutume de Paris, les anciennes Règles de Pratique, l'ordonnance de 1667, les Statuts Refondus et ceux de 1861 et 1862. On pourrait désirer encore certains changements ; mais tels qu'ils se présentent, les délais légaux n'offrent pas une contradiction du bons sens aussi évidente qu'auparavant.

Le plus long délai dans le Code de Procédure est de trois années ; c'est la péremption d'instance. Dans le Code Civil, le plus long qui s'y trouve est de 100 ans, à propos de l'absent. Ceci est rationnel. En procédure, c'est-à-dire dans le développement des moyens adoptés pour arriver devant les tribunaux, à l'obtention d'un droit, la raison

nous dicte que les parties ne peuvent s'abriter derrière un long délai pour cacher la faiblesse de leurs prétentions. Les procédés sommaires sont les plus naturels, puisqu'on arrive plus vite à l'exécution ; mais les rouages judiciaires ne peuvent pas permettre constamment une opération aussi simple. En matière purement civile, c'est différent. La loi, stipulant des rapports des individus entre eux, a pu aisément permettre qu'un délai s'étendit davantage, puisqu'à cela il n'y avait pas d'obstacles, ni d'injustices. C'est en quoi et c'est pourquoi les délais des deux codes diffèrent objectivement.

Nous n'avons pas la prétention de croire que notre compilation est indispensable à l'homme d'affaire, comme se hâte de le dire tout auteur à la mode. Non ; mais l'Elève en Droit et en Loi, et le jeune Praticien y trouveront peut être une abréviation à leurs travaux et à leurs recherches. C'est là tout notre désir et toute notre ambition.

E. LAREAU.

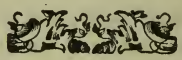

LES DELAIS FIXES.

CODE CIVIL.

DÉLAIS.	Nos.		ART.
24 heures.	1	Aucune inhumation ne doit être faite que 24 heures après le décès.....	66
48 heures.	2	Si les parties à une lettre de change diffèrent quant aux taux du change, le porteur et la partie notifiée nomment chacun un arbitre ; et si l'arbitre n'est pas nommé dans les 48 heures, la décision par l'autre arbitre est finale	2339
3 jours.	3	Toute lettre de change doit être présentée pour paiement dans l'après-midi du 3me jour de grâce	2306
	4	La signification de l'avis du protêt faute d'acceptation ou faute de paiement peut être faite dans les 3 jours qui suivent celui auquel la lettre de change a été protestée.....	2330
	5	A part les autres droits d'action que la loi lui accorde, le locateur peut en outre rentrer en possession des lieux loués lorsque le locataire continue de les occuper contre le gré du locateur plus de 3 jours après l'expiration du bail	1624
5 jours.	6	Si la personne élue à la tutelle n'est pas présente, copie de l'acte d'élection lui est signifiée ; et elle est tenue sous 5 jours, et sous peine d'être déchue de cette faculté, de loger ses excuses à qui de droit.....	280
8 jours.	7	Pour revendiquer la chose vendue, le vendeur doit, outre les autres conditions requises, le faire dans les 8 jours de la livraison, sauf le cas de faillite. *Vide No.* 10.....	1999
	8	Le locateur pour sureté de son loyer, peut faire	

DÉLAIS.	NOS.		ART.
		saisir les objets qui le garantissent, soit sur les lieux, soit dans les 8 jours qui suivent leur enlèvement.....	1623
8 jours.	9	Si le locataire reste en possession plus de 8 jours après l'expiration du bail sans opposion ou avis de la part du locataire, la tacite reconduction a lieu	1609
15 jours.	10	Les droits qu'à le vendeur de revendiquer la chose et d'être préféré sur le prix ne peuvent être exercés, dans les cas de faillite, que dans les 15 jours qui suivent la vente.....	1998
20 jours.	11	Lorsque la personne sur la tête de laquelle la rente est constituée, est à l'insu des parties, attaquée d'une maladie dangereuse dont elle meurt dans les 20 jours de la date du contrat, alors ce contrat ne produit aucun effet et le	1905
		prix en peut être répété	1906
30 jours.	12	Aucun bordereau de vente pour le transport de bâtiment naviguant à l'intérieur ne peut être entré dans le livre d'enregistrement des certificats qu'après l'expiration des 30 jours à compter de la première entrée.....	2367
	13	Lorsqu'il y a 2 transports ou plus du même droit de propriété dans un bâtiment par le même propriétaire, il est fait un endossement contenant les détails du bordereau de vente invoqué par la personne qui produit le certificat dans les 30 jours qui suivent l'entrée de son bordereau de vente dans le registre, ou dans les 30 jours après le retour du bâtiment dans lequel il appartient, s'il en était absent lors de telle entrée.....	2368
	14	Tout jugement prononçant la résolution, rescision ou nullité d'un acte d'aliénation doit être enregistré dans les 30 jours à compter de sa prononciation.....	2101
	15	Le privilége des co-partageants tant pour soulte que pour les autres droits résultant du partage, se conserve par l'enregistrement de l'acte de partage dans les 30 jours de sa date...	2104
	16	Le vendeur, le donateur ou l'échangiste d'un immeuble conserve tous ses droits et priviléges par l'enregistrement de l'acte d'aliénation dans les 30 jours à compter de sa date.....	
	17	L'hypothèque ne peut être acquise au préjudice des créanciers actuels sur les immeubles d'une personne notoirement insolvable, ni sur ceux d'un commerçant dans les 30 jours qui précédent sa faillite.....	2023

DÉLAIS.	Nos.		ART.
30 jours.	18	L'enregistrement d'un titre d'acquisition de droits réels dans ou sur les biens immobiliers d'une personne fait dans les 30 jours qui précèdent sa faillite est sans effet ; sauf les cas où le délai accordé par la loi pour effectuer l'enregistrement de tel titre, n'est pas encore expiré.....	2090
1 mois.	19	Dans le mois qui suit la clôture de l'inventaire, le tuteur fait vendre avec les formalités requises, tous les effets mobiliers autres que ceux qu'il a droit ou est tenu de conserver en nature.....	293
	20	Le gouverneur en conseil peut changer la forme des livres et registres tenus par le registrateur, pourvu qu'avis en soit publié dans la *Gazette du Canada*, au moins un mois avant le jour fixé pour opérer ce changement.....	2164
40 jours.	21	L'héritier a 40 jours pour délibérer sur l'acceptation ou la répudiation de la succession à courir du jour de l'expiration des 3 mois donnés pour l'inventaire, ou du jour de la clôture de l'inventaire s'il a été terminé avant les 3 mois.	664
	22	Outre les trois mois accordés à la femme pour faire inventaire, elle a pour délibérer sur l'acceptation ou la renonciation de la communauté un délai de 40 jours qui commence à courir à l'expiration des 3 mois ou de la clôture de l'inventaire, s'il a été terminé avant les 3 mois	1344
	23	Si les réparations faites aux choses louées pendant la durée du bail ont duré plus de 40 jours, le loyer doit être réduit à proportion de ce temps.....	1634
6 semaines.	24	Dans les 6 premières semaines de chaque année, un des doubles des Registres de l'Etat civil doit être déposé au Greffe du district pour vérification.....	47
2 mois.	25	L'action en désaveu doit être portée par le mari dans les deux mois, s'il est sur les lieux lors de la naissance de l'enfant ; dans les 2 mois après son retour, si à cette même époque, il a été absent du lieu ; dans les 2 mois après la découverte de la fraude si on lui a caché la naissance de l'enfant.....	223
	26	Si le mari est mort dans le délai à lui accordé pour porter son action en désaveu, ses héritiers ont 2 mois pour le faire, à compter de l'époque où cet enfant s'est mis en possession des biens du mari.....	224

DÉLAIS.	Nos		ART.
2 mois.	27	Après 2 mois, à compter du 1er avis donné par l'héritier bénéficiaire de sa qualité, l'héritier peut, s'il n'y a pas de saisies, poursuites ou contestations, payer indistinctement les créanciers et les légataires à mesure qu'ils se présentent.....	676
60 jours.	28	La vente, la location ou la cession d'un droit de mine est conservée et à son effet à compter de sa date, si le titre est authentique, par l'enregistrement qui en est effectué dans les 60 jours de sa date.....	2099
3 mois.	29	Ceux qui occupent des prémises par tacite reconduction sont passibles d'expulsion faute de paiement du loyer pour un terme excédant 3 mois.....	1608
	30	L'inventaire requis pour empêcher la continuation de la communauté doit être fait dans les 3 mois de la dissolution et clos en justice dans les 3 mois qui ont suivi sa confection..	1324
	31	Pour renoncer à la communauté, la femme doit faire inventaire dans les 3 mois du jour du décès de son mari.....	1342
	32	Les commis, apprentis et compagnons, sont privilégiés quant à leur salaire, pour un terme d'arrérage n'excédant pas 3 mois.....	2006
	33	L'héritier a 3 mois pour faire l'inventaire, à compter de l'ouverture de la suecession.....	664
	34	Le grevé est tenu de procéder dans les 3 mois de son acceptation à l'inventaire des biens substitués	946
	35	Dans le cas de faillite, les donations faites par le failli dans les 3 mois qui précèdent la Cession ou le Bref de saisie en liquidation forcée, sont annulables comme présumées faites en fraude.....	803
6 mois.	36	La partie qui a contracté mariage sans son consentement ou par erreur n'est plus recevable à en exercer la demande en nullité toutes les fois qu'il y a eu cohabitation continuée pendant 6 mois depuis que le conjoint a acquis sa pleine liberté ou que l'erreur a été reconnue.....	149
	37	Dans le cas de recélé, suppression ou contestation du testament, la partie intéressée peut faire enregistrer dans les délais contenus aux Nos. 39 et 61, un bordereau de telle contestation au suppression, sauf à faire enregistrer le testament dans les 6 mois après que l'obstacle a cessé.....	2111

DÉLAIS.	NOS.		ART.
6 mois.	38	Les créanciers et légataires qui demandent la séparation du patrimoine conservent la préférence sur les biens de leur débiteur décédé, à l'encontre des créanciers, des héritiers ou représentants légaux de ce dernier, pourvu qu'ils enregistrent dans les 6 mois du décès de leur débiteur, les droits qu'ils ont contre sa succession.....	2106
	39	Tous les droits résultant d'un testament sont conservés par l'enregistrement dans les 6 mois, à compter du décès du testateur.....	2110
	40	Dans les 6 mois à compter de la vente des effets mobiliers par le tuteur, ce dernier doit placer les deniers qui restent, dettes payées, et faire ainsi des placements de 6 mois en 6 mois...	294 295
	41	Dans le cas de maladie chronique, le prévilége n'a lieu que pour les frais pendant les derniers 6 mois qui ont précédé le décès.....	2003
	42	L'enregistrement des substitutions doit se faire dans les 6 mois à compter de la date de la donation entrevif ou du décès du testateur. Les actes ou déclaration d'emploi des deniers affectés à une substitution doivent aussi être enregistrés dans les 6 mois de leur date.....	941 943
	43	Si le mariage a été contracté sans le consentement des père et mère, tuteur ou curateur, etc, ces personnes ne sont plus recevables à en demander la nullité s'ils l'ont approuvé expressément ou tacitement, ou lorsqu'il s'est écoulé 6 mois sans réclamation depuis qu'ils ont eu connaissance du mariage.....	151
	44	L'enfant né le ou après le 180ème jour (6 mois) de la célébration du mariage est tenu pour conçu pendant le mariage. S'il est né avant, il ne peut être désavoué par le mari.....	218
	45	Le privilége du constructeur, de l'ouvrier ou de l'architecte, pour la plus value donnée à la chose ne peut être exercé à moins que leur ouvrage soit reçu par expert et constaté par procès-verbal dans les 6 mois à compter de leur achèvement.....	2013
	46	Les Registres de l'Etat civil doivent être vérifiés par le protonotaire dans les 6 mois de leur dépôt au greffe.....	48
	47	Quant au mariage, le domicile s'établit par 6 mois d'habitation continue dans le même lieu	63
10 mois.	48	L'enfant né dans les 300ème jours (10 mois) après la dissolution du mariage est tenu pour	

DÉLAIS.	NOS.		ART.
		conçu pendant le mariage. S'il est né aprés il peut être désavoué par le mari.....	218
1 an.	49	La demande en révocation d'une donation pour cause d'ingratitude doit être formée dans l'année du délit imputé au donataire, ou dans l'année à compter du jour où ce délit a pu être connu du donateur.....	814
	50	Le créancier qui veut poursuivre l'annulation d'un contrat ou paiement fait en fraude de ses droits, doit le faire dans l'année à compter du jour qu'il en a eu connaissance.....	1040
	51	Si la personne décède des suites du délit ou quasi délit commis sur elle sans avoir obtenu indemnité, ses représentants légaux ont un droit d'action en dommages contre la partie coupable, pourvu que l'action soit intentée dans l'année qui suit le décès.....	1056
	52	Les domestiques et engagés sont privilégiés pour le paiement de leur gage pour l'année qui précède le jour de la saisie ou le décès..	2006
	53	Ceux qui ont fourni des provisions sont privilégiés pour leur fourniture pendant les derniers 12 mois.....	2006
	54	Il y a interruption naturelle de la prescription lorsque le possesseur est privée pendant plus d'un an de la jouissance de la chose.....	2223
	55	L'action se prescrit par un an dans les cas suivants : Pour injures verbales ou écrites à compter du jour où la connaissance en est parvenue à la partie offensée ; pour injure corporelle ; pour gage des domestiques de maison ou de ferme, des commis de marchands et des autres employés dont l'engagement est à la journée, à la semaine, au mois, ou pour moins d'une année ; pour dépense d'hôtellerie ou de pension.	2262
	55½	Le propriétaire d'une partie de terrain enlevé et transporté sur une rive opposée peut la réclamer ; mais il est tenu à peine de déchéance de le faire dans l'année, à compter de la possession qu'en a prise le propriétaire du fonds auquel elle a été réunie.....	423
	55¾	Si le mariage n'est pas célébré dans l'année à compter de la dernière des publications requises, elles ne suffisent plus et doivent être faites denouveau	60
1 an et un jour.	56	La saisine de l'exécuteur testamentaire dure un an et un jour à compter du décès du testateur.	918
18 mois.	57	Dans les 18 mois qui suivent la proclamation	

DÉLAIS.	Nos.		ART.
		du gouverneur mettant en force les plans et livres de renvoi dans une circonscription d'enregistrement, l'enregistrement de tout droit réel compris dans cette circonscription doit y être renouvelé au moyen de la transcription accompagnée des autres formalités voulues..	2172
2 ans	58	Tout acte provincial sanctionné par le gouverneur cesse d'avoir force du moment qu'il a été désavoué par sa Majesté dans les 2 ans de sa réception.....	3
	59	L'enregistrement de tout titre de créance autres que ceux mentionnés au No. 69, conserve la préférence pour 2 années d'intérêt généralement et ceux échus sur l'année courante....	2124
	60	L'action se prescrit par deux ans dans les cas suivants : pour séduction et frais de gésine ; pour dommages résultant de délits et quasi-délits ; pour salaire des employés non réputés domestiques et dont l'engagement est pour une année ou plus ; quant aux précepteurs et instituteurs pour enseignement.....	2261
3 ans	61	Si le testateur meurt en pays étranger, les droits résultant de son testament sont conservés par l'enregistrement dans les 3 ans du décès....	2110
	62	La partie qui a contracté mariage avec un impuissant et contre lequel elle peut être admise à demander la nullité du mariage n'est plus recevable si elle laisse passer 3 ans sans se plaindre....	117
	63	Le séquestre judiciaire peut obtenir sa décharge après le laps de 3 ans, à moins que le tribunal, pour des raisons particulières, ne l'ait continué au delà de ce terme.....	1828
	64	La prescription des meubles corporels a lieu par 3 ans, à compter de la dépossession en faveur du possesseur de bonne foi, même si cette dépossession a eu lieu par vol.....	2268
	65	Si le preneur laisse passer 3 ans sans payer la rente emphytéotique, il peut être déclaré en justice déchu de l'immeuble, quand même il n'y aurait pas de stipulation à ce sujet.....	574
	66	L'héritier bénificiaire peut être contraint à payer, même après avoir obtenu sa décharge, les créanciers qui se présentent dans les trois ans de la décharge et qui jsutifient de leur retard	679
	67	Une des conditions pour devenir sujet Britannique, est la résidence pendant trois ans au moins dans une partie quelconque de la Puis-	

DÉLAIS.	Nos.		ART.
		sance du Canada.....	22
5 ans.	68	L'enregistrement du bordereau mentionné au No. 37, n'a pas d'effet rétroactif si le testament n'est pas enregistré dans les 5 ans à compter du décès du testateur.....	2112
	69	L'enregistrement d'un acte constituant une rente viagère ou autre conserve la péférence pour les arrérages de 5 années généralement et pour ceux échus sur l'année courante....	2123
	70	L'enregistrement d'un acte de vente conserve au vendeur au même rang que le principal, les intérêts pour 5 années généralement et ce qui est dû sur l'année courante.....	2122
	71	L'action se prescrit par 5 ans dans les cas suivants : services professionnels, déboursés des procureurs, émoluments des officiers de justice, procureurs et notaires, à compter du jugement final dans chaque cause ou de l'exigibilité du paiement; contre les notaires, avocats et autres officiers publics, pour la remise des titres, à compter de leur réception ou de la procédure à laquelle ces pièces ou titres ont servi ; en fait de lettre de change, billet promissoire, à compter de l'échéance ; pour vente d'effets mobiliers entre non commerçant ou entre une personne commerçante et une autre qui ne l'est pas ; sur louage d'ouvrage et prix du travail soit manuel professionnel ou intellectuel, et matériaux fournis.	2260
	72	L'action en réclamation d'état ne peut être intentée par les héritiers de l'enfant qui n'a pas réclamé, qu'autant qu'il est décédé mineur ou dans les 5 ans après sa majorité ; ils peuvent continuer l'action commencée.....	236
	73	Les arrérages des taxes municipales et les droits seigneuriaux ne peuvent être réclamés pour	2011
		plus de 5 années outre la courante.....	2012
	74	A l'exception de ce qui est dû à sa Majesté, les arrérages de rentes, mêmes viagères, ceux de l'intérêt, ceux des loyers et fermages, et en général tous arrérages de fruits naturels ou civils se prescrivent tous les 5 ans.....	2250
	75	La possession provisoire des biens de l'absent s'obtient après 5 ans d'absence et sans qu'on ait eu de ses nouvelles depuis cette époque..	93
	76	Les Registres de l'Etat civil dans les communautés durent 5 ans et doivent être vérifiés après cette époque.....	73
6 ans.	77	Les visites, soins, médicaments des médecins	

DÉLAIS.	NOS.		ART.
		se prescrivent par 5 ans à compter de chaque visite, soins ou fournitures.....	2260
9 ans.	78	La durée da l'emphytéose doit excéder 9 ans.	568
10 ans.	79	Nul, à l'exception des époux, des ascendants, des descendants, n'est tenu de conserver la curatelle d'un interdit au delà de 10 ans....	344
	80	Après 10 ans, les entrepreneurs et les architectes sont déchargés de la garantie des ouvrages qu'ils ont faits ou dirigés.....	2259
	81	Si le créancier d'une dette solidaire reçoit divisément pendant 10 ans consécutifs, les intérêts ou arrérages de la dette, il perd son recour solidaire contre les autres débiteurs pour les intérêts à échoir.....	1116
	82	Si l'apport (mobilier que la femme s'était engagée à faire entrer en communauté) n'est pas exigé dans les 10 ans, la femme est censée l'avoir fait, sauf preuve contraire.....	1387
	83	Le droit de résolution de vente, ne peut être exercé après l'expiration de 10 ans, à compter du temps de la vente.....	1537
	84	La faculté de réméré ne peut être stipulée pour un terme excédant 10 ans.....	1548
	85	Celui qui acquiert de bonne foi et par titre tanslatif de propriété, un immeuble corporel, en prescrit la propriété et se libère des servitudes, charges et hypothèques, par une possession utile en vertu de ce titre pendant 10 ans.	2251
	86	L'action en restitution des mineurs pour lésion ou pour réformation de compte, rescision de contrats, pour erreur, fraude, crainte ou violence, se prescrit par 10 ans.....	2258
	87	Le tier-acquéreur avec titre de bonne foi de redevances ou rentes en prescrit acquisitivement le capital par 10 ans, au moyen d'une jouissance exempte de vices, contre le créancier qui a entièrement manqué de jouir et négligé d'agir durant le temps requis.....	2252
	88	Les biens échus à sa Majesté par déshérance ou confiscation ne sont censés assimilés à son domaine pour les fins de la prescription qu'après une déclaration à cet effet ou après 10 années de jouissance et possession au nom de sa Majesté.....	2216
	89	Les acquéreurs avec titre de bonne foi prescrivent contre l'Eglise par 10 ans, tant acquisivement que libératoirement, comme entre particuliers.....	2218
	90	Les tiers-acquéreurs de bonne foi avec titre	

DÉLAIS.	NOS.		ART.
		translatif de propriété venant soit du possesseur précaire ou soumis à un domaine supérieur, soit de tous autres, peuvent prescrire par 10 ans contre le propriétaire durant le démembrement ou la précarité.....	2204
	91	Si l'édifice périt en tout ou en partie dans les 10 ans par le vice de la construction ou même par le vice du sol, l'architecte qui surveille l'ouvrage et l'entrepreneur sont responsables de la perte conjointement et solidairement..	1688
	92	La caution qui s'est obligée du consentement du débiteur, peut agir contre lui, même avant d'avoir payé, pour en être indemnisé, dans plusieurs cas, en autres: au bout de 10 ans lorsque l'obligation principale n'a point de terme fixe d'échéance.....	1953
12 ans.	93	La femme avant 12 ans révolus ne peut contracter mariage.....	115
14 ans.	94	L'homme avant 14 ans révolus ne peut contracter mariage.....	115
21 ans.	95	La majorité est fixée à 21 ans accomplis.....	324
29 ans.	96	Après 29 années écoulées de la date du dernier titre, le débiteur d'une rente emphytéotique peut être contraint à fournir un titre nouvel.	2249
30 ans.	97	Les tiers peuvent prescrire contre le propriétaire durant le démembrement ou la précarite par 30 ans avec ou sans titre.....	2206
	98	Si les parties stipulent dans le titre constitutif d'une rente créée pour 99 ans ou la durée de la vie de 3 personnes, qu'elle ne sera remboursée qu'à un certain terme, ce terme ne doit pas excéder 30 ans.....	481
	99	Un des moyens d'éteindre l'usufruit est le non usage du droit pendant 30 ans.....	479
	100	L'usufruit accordé sans terme à une corporation ne dure que 30 ans.....	481
	101	La servitude est éteinte par le non usage pendant 30 ans, entre âgés et non prévilégiés...	562
	102	La poursuite non déclarée périmée et la condamnation en justice, forment un titre qui ne se prescrit que par 30 ans, quoique ce qui en fait le sujet soit plus tôt prescriptible.....	2265
	103	Après la renonciation ou l'interruption de la prescription de 10 ans, la chose ne recommence à s'acquérir que par 30 ans.....	2255
	104	La prescription de 30 ans peut avoir lieu acquisitivement en fait d'immeubles corporels pour ce qui est au-delà de la contenance du titre	

DÉLAIS.	Nos.		ART.
		et libératoirement dans tous les cas en diminution des obligations que le titre contient..	2210
30 ans.	105	Les arrérages des rentes, prestations, intérêts et revenus et les créances et droits appartenant à sa Majesté, non déclarés inprescriptibles par la loi, se prescrivent par 30 ans.....	2215
	106	Si l'absence se continue pendant 30 ans du jour de la disparussion, sans que les héritiers aient reçu de ses nouvelles depuis, ils sont admis à demander la possession définitive des biens de l'absent.....	98
	107	Les descendants directs de l'absent peuvent dans les 30 ans, à compter de l'époque où la possession provisoire est devenue définitive, demander la restitution de ses biens.....	102
	108	Toute chose, droit et action dont la prescription n'est pas entièrement réglée par la loi, se prescrit par 30 ans, sans que celui qui prescrit soit obligé de rapporter titre et sans qu'on puisse lui opposer l'exception déduite de la mauvaise foi. La prescription trentenaire	2242
40 ans.		remplace la centenaire ou immémoriale....	2245
	109	La prescription acquisitive a lieu par 40 ans	
99 ans.		entre curés voisins.....	2219
	110	Nulle rente, soit foncière ou autre, affectant un bien fonds, ne peut être créé pour un terme excédant 99 ans.....	389
	111	La durée de l'emphytéose ne peut excéder 99 ans.	568
100 ans.	112	S'il s'est écoulé 100 ans depuis la naissance de l'absent, il est réputé mort à compter de son départ, ou de la dernière nouvelle reçue ; en conséquence les héritiers peuvent demander la possession définitive de ses biens.....	98

PROCEDURE CIVILE.

DÉLAIS.	Nos.		ART.
1 jour.	1	Le délai de notification de conseil de famille de la part de celui qui le provoque est d'un jour intermédiaire, plus un jour additionnel à chaque cinq lieues additionnelles.....	1258
	2	Poursuite entre locateurs et locataires: Délais d'assignation, un jour intermédiaire, plus un jour par chaque cinq lieues additionnelles. Comparution du Défendeur dans l'avant midi du jour du rapport ; Défense, avant midi du jour juridique ; Réponse et autres plaidoiries dans le même délai ; à défaut, forclusion obtenue sans demande de plaidoyer ; à la clôture de l'enquête, inscription au mérite sans avis ; mais si elle est inscrite pour tout autre jour, avis d'un jour.....	890 et suiv.
	3	Copie du bref de subpœna est laissé aux témoins un jour entier avant celui fixé pour leur examen.	244
	4	Dans les causes exparte, avis de l'inscription pour enquête doit être donné au défendeur au moins un jour entier avant de procéder..	317
	5	En C. S., dans les poursuites entre locateurs et locataires, le délai d'assignation est d'un jour, plus le jour additionnel par chaque cinq lieues.	75
	6	Avis de la demande du défendeur tendant à se faire relever du défaut obtenu contre lui doit être signifié au demandeur un jour franc avant sa présentation.....	88
	7	En C. C. app: Avis d'inscription pour preuve et audition, doit être donné à la partie adverse avec délai d'un jour intermédiaire pendant le terme et 4 jours en vacance. *Vide No.* 31.	1073
	8	Tout avis d'inscription ou appointement en droit ou au mérite doit être donné par la signification d'une copie de l'inscription au moins un jour franc en terme, (en vacance 4 jours) avant celui fixé pour plaider la cause.	462
2 jours.	9	Si une des parties a négligé de produire son factum, l'autre partie ne peut inscrire la cause qu'en en donnant avis à la partie adverse au moins 2 jours avant que la cause soit appelée.....	1141 1169

DÉLAIS.	Nos.		ART.
2 jours.	9	Production de l'articulation de faits par chacune des parties dans les 2 jours après la contestation liée et signifiée dans le même délai....	207 209
	10	Le mandat d'arrestation (*capias ad respondendum*) est au nom du commissaire qui l'accorde. Il enjoint d'arrêter la personne indiquée et de la livrer au géolier du district, à qui il est ordonné de la tenir sous sa garde pendant 48 heures et pas davantage, à moins que le poursuivant n'aît, avant l'expiration de ce temps obtenu et fait exécuter contre le défendeur un bref de *capias* avec les formalités ordinaires.....	813
	11	Le débiteur ne peut être détenu en prison en vertu d'un mandat d'arrestation (*capias*) au-delà de 48 heures.....	814
	12	Le défendeur dont les effets ont été arrêtés peut en obtenir du shérif la restitution, dans les 48 heures à compter de la signification du procès-verbal de saisie, en se conformant aux désirs du *Code de Procédure*.....	853
	13	Après l'expiration des délais pour contester le rapport, le poursuivant ou à son défaut de le faire sous deux jours, toute autre partie intéressée, peut demander l'homologation de l'ordre entier, s'il n'y a pas de contestation, ou de la partie qui n'est pas contestée ou n'est pas affectée par la contestation, quand cette dernière n'est que partielle. Cette demande ne peut être faite néanmoins qu'après qu'avis en a été affiché au greffe au moins pendant 4 jours.....	749
	14	Deux jours au moins avant celui auquel doit avoir lieu le procès par jury, chacune des parties doit déposer entre les mains du protonotaire, un mémoire ou factum énonçant les faits de la cause.....	393
	15	Si la partie qui fait une demande à l'effet d'arrêter le jugement (procès par jury) a en même temps exercé les deux autres moyens que la loi lui accorde à cet effet, le délai pour faire cette demande ne commence à courir que dans les 2 jours de terme après le jugement sur les demandes précédentes.....	424
3 jours.	16	Les jugements rendus par les protonotaires, peuvent être revisés par le tribunal pourvu que la partie qui se prétend lésée produise sous les 3 jours au greffe, une exception ac-	

DÉLAIS.	Nos.		ART.
		compagnée des motifs sur lesquels la Révision est demandée.....	465
3 jours.	17	En C. C. App : la demande de plaidoyer se fait dans les 3 jours à compter de l'expiration des délais accordés pour ce faire. Absence de production emporte forclusion sans autre procédure.....	1070
	18	Les experts doivent fixer le lieu et le temps pour procéder à l'expertise et en donner avis aux parties en observant un délai d'au moins 3 jours lorsque la distance du domicile des parties au lieu indiqué n'excède pas 5 lieues ; plus un jour additionnel par chaque 5 lieues.	333
	19	Si l'apposition des scellés a eu lieu avant l'inhumation du défunt, ils ne peuvent être levés que 3 jours après l'inhumation.....	1295
	20	Dans les poursuites contre les corporations formées irrégulièrement ou celles qui violent ou excèdent leur pouvoir, le délai d'assignation est de 3 jours, plus la journée additionnelle par chaque 5 lieues. Les défendeurs plaident sous 4 jours et la poursuite répond sous 3 jours. Dans les 3 jours à compter de la production de sa réponse, le poursuivant fait sa preuve. L'enquête du défendeur se fait 2 jours après la clôture de l'enquête du demandeur. Avis de l'inscription doit être donné à la partie adverse au moins 1 jour avant celui fixé.....	1000
	21	L'intervenant doit dans les 3 jours qui suivent la réception par le tribunal de la demande en intervention, signifier cette demande aux autres parties en cause et en produire un certificat.	et suiv. 157
	22	En C. S., si le plaidoyer au mérite n'est pas produit dans les 3 jours juridiques qui suivent la demande de plaidoyer, le demandeur peut obtenir un acte de forclusion.....	137
	23	En C. S., dans les demandes à raison d'usurpation d'office et dans celles pour Bref de la nature de *mandamus*, *prohibition et scirefacias*, le délai d'assignation est de 3 jours, plus un jour additionnel à raison de chaque 5 lieues additionnelles,.....	75
	24	Délais d'assignations ordinaires dans la cour des commissaires : 3 jours, plus un jour par chaque 5 lieues additionnelles.....	1194
	25	Dans les causes non appelables, l'avis d'inscription pour enquête et audition est donné au moins 3 jours d'avance.....	1099

DÉLAIS.	Nos.		ART.
3 jours.	26	Réponse aux articulations de faits, se fait dans les 3 jours qui suivent la production de ces articulations.....	211
	27	Inscription à l'enquête ne peut avoir lieu avant l'expiration des 3 jours accordés pour produire les réponses aux articulations de faits.....	234
	28	En matière de *capias*, il n'est pas nécessaire que la déclaration ou demande libellée soit signifiée au Défendeur au moment de son arrestation, mais il suffit de lui en laisser une copie à lui-même ou au greffe du tribunal dans les trois jours qui suivent la contestation du bref.....	804
	29	Copie du Bref d'arrêt (*arrêt-simple*) doit être laissé au défendeur aussi qu'un double du procès-verbal de saisie. Quant à la déclaration elle peut être signifiée en même temps que le bref ou dans les 3 jours qui suivent la saisie, en laissant copie soit au défendeur ou au greffe.....	850
	30	L'adjudicataire doit payer sous 3 jours le prix ou la balance du prix de son adjudication, après lequel délai il est tenu aux intérêts....	687
	31	Celui qui s'est rendu adjudicataire comme procureur, est tenu sous 3 jours, de déclarer au shérif les noms, qualité et résidence de son principal, et de fournir preuve de sa procuration, ou de la ratification de son enchère et adjudication ; à défaut de quoi il est nommé adjudicataire personnel.....	686
4 jours.	32	Le procès par jury peut se demander dans les 4 jours qui suivent la contestation liée. Si ces 4 jours expiraient hors du terme, la demande pourrait être faite le premier jour du terme suivant, pourvu qu'avis ait été donné à la partie adverse dans les 4 jours qui suivent la contestation liée.....	350
	33	L'assignation des jurés doit leur être faite au moins 4 jours avant celui fixé pour le procès.	373
	34	La partie en faveur de qui le verdict (procès par jury) est rendu, ne peut demander jugement sur ce verdict avant l'expiration du 4ème jour de terme après qu'il a été rendu.	421
	35	La demande soit pour un nouveau procès ou pour jugement nonobstant le verdict, doit être faite le ou avant le 4ème jour de terme après le verdict rendu. La demande à l'effet d'arrêter le jugement doit aussi être faite	

DÉLAIS.	Nos.		ART.
		dans le même délai, sauf l'exception portée au No. 15.....	424
4 jours.	36	En C. S., les exceptions déclinatoires, dilatoires ou à la forme que le défendeur veut opposer au demandeur doivent être produites sous 4 jours à compter du rapport du Bref, à moins que l'exception dilatoire soit fondée sur un délai légal. Le délai, dans ce cas, ne court contre le défendeur qu'à compter de l'expira-	107
		tion du temps qui lui est accordé.....	121
	37	En C. C. App : le délai pour produire les exceptions préléminaires est de 4 jours.....	1010
	38	La commission rogatoire s'obtient par le demandeur et le défendeur dans les 4 jours qui suivent la production des articulations de faits si la cause est pour être instruite devant un jury et inscrite en même temps pour preuve et audition ; autrement le défendeur peut faire cette demande que dans les 4 jours qui suivent la clôture de l'enquête du demandeur	308
	39	Il faut que le dossier de la cause ait demeuré pendant 4 jours entre les mains du Protonotaire du lieu où l'enquête a été transportée d'après l'ordre du tribunal, avant de procéder.	241
	40	En C. C., App : Avis d'inscription pour preuve et audition doit être donné à la partie adverse avec délai de 4 jours intermédiaires si c'est en vacance. En terme, c'est un jour.....	1073
	41	La réponse du demandeur au plaidoyer du défendeur doit être produite dans les 4 jours qui suivent sa production si cette réponse contient quelques moyens déclinatoires, dilatoires ou à la forme.....	138
5 jours.	42	Les oppositions au mariage doivent être signifiées à qui de droit en observant un délai de 5 jours intermédiaires, plus un jour additionnel pour chaque 5 lieues additionnelles. Les autres procédés sont sommaires comme les	991
		poursuites entre locateurs et locataires.....	992
	43	S'il n'y a pas d'articulation de faits, l'inscription pour procès par jury ne peut avoir lieu que 5 jours après la contestation liée.....	350
	44	En C, C. Le délai d'assignation est de 5 jours. plus un jour additionnel par chaque 5 lieues additionnelles, si la distance excède 5 lieues.	
	45	En C. C. App : le délai pour répondre aux exceptions préliminaires est de 5 jours ;—même délai pour toute autre pièce de plaidoirie	

DÉLAIS.	NOS.		ART.
		nécessaire pour lier la contestation. Le délai pour plaider au mérite est de 5 jours à compter de la comparussion du défendeur.....	1070
6 jours.	46	Dans les causes susceptibles d'instruction devant un jury, s'il n'y a pas d'articulation de faits, l'inscription pour enquête ne peut avoir lieu que 5 jours après la contestation liée...	224
	47	Si le jugement est rendu par le tribunal dans un lieu autre que celui où l'appel a été plaidé, avis doit être donné par le greffier aux parties *ad litem* au moins 6 jours avant celui auquel le jugement doit être rendu.....	1173
	48	Dans les districts de Québec et de Montréal, il n'est pas fixé pour l'enquête hors des termes moins de 6 jours par mois.....	238
	49	Les oppositions afin de conserver sur les deniers peuvent être remises au shérif, s'il n'a pas encore fait son rapport, ou être produite au greffe du tribunal où le rapport est fait dans les 6 jours qui suivent. Ce délai passé, l'opposition ne peut être reçue qu'avec la permission du tribunal et aux conditions qu'il impose.....	720
	50	Entre le 6ème et le 12ème jour après le rapport du shérif constatant qu'il a prélevé des deniers, le protonotaire est tenu d'en préparer l'ordre de collocation ou de distribution et d'en faire rapport.....	724
8 jours.	51	Après la déclaration du jugement, dénonçant son incompétence pour causes récusables, la partie qui veut s'en prévaloir doit le faire sous 8 jours à compter de la signification de telle declaration.....	181
	52	Avis de l'inscription pour enquête doit être donné à la partie adverse au moins 8 jours avant celui fixé pour l'enquête.....	235
	53	Le commissaire enquêteur doit donner aux parties un avis d'au moins 8 jours du temps et du lieu où il commencera l'enquête.....	303
	54	En C. S., le demandeur est tenu de répondre aux exceptions préliminaires sous 8 jours à compter de leur production, sauf le cas où il a lui-même besoin de mettre garant en cause ; le délai ne court alors qu'à compter de l'expiration des délais auxquels tels garants ont droit pour répondre à la demande portée contre eux. Le défendeur doit produire sa réplique sous 8 jours à compter de la production de la réponse du demandeur. Un sem-	

DÉLAIS.	NOS.		ART.
		blable délai de 8 jours est accordé pour la production de toute autre pièce nécessaire pour lier la contestation.....	108 109 110
8 jours.	55	Le délai pour appeler garant est de 8 jours après l'assignation principale, et, en sus, de tout le temps requis pour l'assignation des garants, suivant le No. 81, Art. 75.....	123
	56	Avant de répondre aux exceptions préliminaires, le demandeur peut, s'il croit que ces exceptions sont proposées dans le but unique de retarder la cause, requérir par écrit le défendeur de plaider au mérite et le forclore si son plaidoyer n'est pas produit dans les 8 jours de la demande.....	131
	57	Lorsque l'exception dilatoire du défendeur est maintenue, la forclusion de plaider au mérite obtenue contre lui (*vide No.* 45) n'a pas d'effet, mais il doit produire sa défense au mérite dans les 8 jours après l'expiration des délais accordés sur son exception.....	133
	58	Si le défendeur a plaidé au mérite sur la mise en demeure du demandeur, il peut après le jugement maintenant son exception (*vide No.* 56) et sous un délai de 8 jours, amender son plaidoyer ou en produire un nouveau.....	133
	59	Lorsque l'exception dilatoire maintenue a pour motif la mise en cause de garants, le défendeur principal ne peut être forclos de plaider qu'après l'expiration de 8 jours à compter de celui où le garant a pu être forclos lui-même de plaider à l'action en garantie.....	134
	60	En C. S., tout plaidoyer au mérite, par voie d'exception ou autrement, doit être produit sous 8 jours à compter de la comparussion...	137
	61	En C. S., le demandeur doit produire sa réponse au plaidoyer du défendeur dans les 8 jours qui suivent sa production, sauf le cas prévus au No. 41 ; semblable délai de 8 jours est accordé pour la production de toute pièce de plaidoirie nécessaire pour lier la contestation.	138 139
	62	L'appelant et l'intimé sont tenus de produire au greffe des appels un acte de comparussion avant l'expiration des 8 jours qui suivent celui fixé pour le rapport du bref et du dossier.	1128
	63	En C. A., l'Intimé peut dans les 8 jours qui suivent le temps fixé pour faire acte de comparussion, produire ses exceptions et autres fins de non recevoir.....	1130
	64	L'appelant doit produire ses griefs ou moyens	

DÉLAIS.	NOS.		ART.
		d'appel ou d'erreur dans les 3 jours après le rapport du bref et du dossier. Il ne pourrait cependant être forclos de le faire qu'après un délai de 6 jours après la demande qu'on lui en ferait. L'intimé a un égal délai de 8 jours pour répondre et il ne peut être forclos de le faire qu'après un délai de 4 jours après la	1133
		demande qni en est faite.....	1135
8 jours.	65	L'avis obtenu par le requérant du protonotaire pour la purge des hypothèques et la ratification d'un titre intime aux créanciers, réclamant quelques préviléges ou hypothèques, de produire leurs oppositions au moins 8 jours avant celui fixé pour la présentation de la demande. Cet avis est le même que pour vente d'immeubles par le shérif. Il doit en outre, s'il s'agit d'immeubles fictifs être affiché dans les différents districts où le vendeur ou cédant à son domicile durant les 3	950
		dernières années.....	953
	66	Tout créancier hypothécaire dont la créance n'est pas assuré par le certificat du Régistrateur ou par le titre dont la ratification est demandée, doit produire ses oppositions 8 jours avant la présentation de la demande..	957
	67	Pour obtenir la Révision devant 3 juges, il faut dans les 8 jours qui suivent la date du jugement rendu, déposer au greffe du tribunal la somme déterminée au Code de Procédure..	497
	68	La cause portée en Révision peut être entendue suivant son rang, le prochain jour en terme après l'expiration d'un délai de 8 jours après la production au greffe du tribunal où le jugement a été rendu, de l'avis de l'inscription..	500
	69	Les parties dans l'instance sont tenus de répondre à la demande en interdiction, a eux signifiée dans les délais prescrits, (*vide No.* 21) dans les 8 jours qui suivent telle signification.....	158
	70	L'intervenant est tenu de présenter sous 8 jours, à compter de l'admission de l'intervention, les moyens qu'il a à faire valoir dans l'instance.	158
	71	La déclaration de la partie sur l'inscription de faux, doit être faite sous 8 jours à compter de la production de la requête.....	165
	72	Huit jours après la rédaction du procès-verbal, de l'état de la pièce arguée de faux, le demandeur doit produire ses moyens de faux et les signifier au défendeur. Le défendeur	

DÉLAIS.	Nos.		ART.
		a le même délai pour produire ses réponses	170
		aux moyens de faux et les signifier.....	171
8 jours.	73	Les enchères peuvent être produites par écrit au bureau du shérif, en tout temps après la saisie, excepté pendant les 8 jours qui précèdent celui fixé pour la vente de l'immeuble ou de la vente en l'annonce du shérif.....	665
	74	Le rendant-compte a un délai de 8 jours après la production des débats pour fournir ses cautionnements, et l'oyant un même délai pour fournir ses réponses	529
	75	Le saisissant doit déclarer sous 8 jours s'il entend contester la déclaration faite par le tiers-saisi, à moins qu'un délai ultérieur ne lui soit accordé par le tribunal ou le juge, et il doit produire en même temps ses moyens de contestation qui doivent être signifiés au tiers-saisi avec avis d'y répondre dans le même délai que celui fixé pour répondre avec Exceptions et Défenses. Il ne peut cependant être déchu du droit de contester que sur ordonnance du tribunal.....	626
	76	La vente des meubles saisis doit être publiée et affichée à la porte de l'Eglise de la paroisse où la saisie a été faite ; et si la saisie n'a pas été faite dans une paroisse, alors la vente doit être publié ; et la vente ne peut avoir lieu avant l'expiration de 8 jours à compter de celui ou telle publication est faite. Dans les Cités de Québec et de Montréal, la vente des meubles saisis est publiée seulement par un avis dans les journaux, lequel avis doit être affiché au bureau du shérif, depuis cette publication dans le papier nouvelles, jusqu'au jour de la vente qui ne peut avoir lieu qu'après l'expiration de 8 jours	572
		à compter de la publication.....	573
	77	Les parties ont 8 jours pour contester l'ordre de collocation à compter du jour où il a été affiché, si ce jour est un lundi, sinon, le délai ne compte que du lundi suivant.	742
	78	Le cautionnement ne peut être reçu qu'après l'expiration du 8ème jour à compter du jour fixée pour le rapport du bref de *capias*, à moins d'une permission expresse obtenue du tribunal sur motifs suffisants.....	824
	79	Le demandeur à défaut de contester la déclaration des tiers-saisis sous 8 jours après le jugement sur le principal, est de droit forclos de	

DÉLAIS.	Nos.		ART.
		le faire, à moins que ce délai ne soit prolongé par le tribunal.....	864
8 jours.	80	Par voie de saisie-gagerie le locateur peut faire saisir les effets des locataires qui sont dans les prémisses ou les suivre et les saisir dans les 8 jours de leur déplacement sans son consentement.....	873
10 jours.	81	En C. S., le délai d'assignation dans les causes ordinaires est de 10 jours intermédiaires entre le jour de la signification et celui fixé pour la comparussion, plus un jour additionnel par chaque 5 lieues additionnelles.....	75
	82	La personne compétente, enjointe par un bref de *mandamus* à procéder à l'élection demandée par la plainte, doit faire précéder cette élection d'un avis affiché pendant 10 jours avant celui fixé pour l'élection, à la porte de l'église, sinon, à l'endroit le plus marquant de la localité où la corporation à son principal bureau d'affaire.....	1028
	83	Dans les 10 jours qui suivent la production des réponses de l'Intimé, les parties doivent produire au greffe leur factum.....	1140
	84	Le demandeur peut faire réviser tout jugement obtenu sur défaut dans toute action fondée sur lettre de change, billet négociable, chèque, cédule, écrit ou acte sous seing privé, par simple opposition soit avant la saisie, soit après, mais avant la vente ou dans les 10 jours de la date du procès-verbal de carence s'il en est fait un, ou dans les 10 jours à compter de la signification qui lui est faite d'une saisie-arrêt en vertu de tel jugement.....	484
	84½	Dans le cas de saisie d'actions dans une compagnie ou société financière, etc., duement incorporée, le shérif est tenu sous 10 jours après la vente de signifier à la dite compagnie, une copie certifiée du bref d'exécution et le certificat d'adjudication; dès lors l'adjudicataire devient actionnaire de la dite sociéé et en a tous les droits et obligations....	598
12 jours.	85	Le mandat d'arrêt simple enjoint de saisir les effets et de les garder pendant 12 jours et pas plus longtemps, à moins qu'avant l'expiration de ces 12 jours, il n'émane un bref d'arrêt. Les effets ainsi arrêtés ne peuvent être détenus plus de 12 jours en vertu de ce mandat	843
		du commissaire.....	844
15 jours.	86	15 jours après le jugement ordonnant la vente	

DÉLAIS.	NOS.		ART.
		d'immeubles hypothèqués dont les propriétaires sont inconnus ou incertains, il peut émaner un bref de saisie pour parvenir à la vente de tels immeubles.....	907
15 jours.	87	La requête en appel d'un jugement sur détention illégale de terres tenues en franc et commun soccage doit être signifiés dans les 15 jours après jugement dont est appel.....	1113
	88	Dans les causes de la C. C., susceptibles d'appel, l'appelant doit, dans les 15 jours après la prononciation du jugement, fournir le cautionnement. Quant à la nature de ce cautionnement, il peut assurer seulement les frais d'appel si l'appelant loge au greffe pendant ce délai de 15 jours, une déclaration qu'il ne s'oppose pas à l'exécution du jugement ;	1143
		autrement, il doit assurer en outre les dépens	1146
		et dommages si le jugement est confirmé...	1147
	89	Si l'assignation, (cour des commissaires) est accompagnée d'une saisie conservatoire, le délai d'assignation doir être d'au moins 15 jours et ne peut excéder 40 jours.....	1194
	90	L'orsqu'il y a lieu à évocation de la cour des commissaires à la cour de Circuit, le dossier et autres papiers doivent être transportés par qui de droit sous 15 jours.....	1200
	91	Si un des jurés a négligé de se rendre au jour, heure et lieu indiqué, il peut être condamné a un emprisonnement de pas plus de 15 jours s'il n'a pas d'effets valant $25.....	376
	92	La partie créancière, mentionnée au certificat du régistrateur, qui n'a pas comparu dans la cause peut, en outre, se pourvoir dans les 15 jours pour simple opposition au jugement.....	761
	93	Aussitôt après le dépôt du bilan et de la déclaration de cession du débiteur, le créancier poursuivant peut demander et obtenir du tribunal ou d'un juge la nomination d'un curateur aux biens ainsi abandonnés, après avoir néanmoins donné avis de telle demande dans la *Gazette du Canada*, au moins 15 jours avant de la présenter, et appelant les créanciers du débiteur à s'y trouver.....	768
	94	L'appel des créanciers, sur rapport de distribution, se fait sur l'ordre du tribunal ou d'un juge, publié deux fois dans les langues française et anglaise, dans la *Gazette du Canada*, enjoignant aux créanciers de produire leurs	

DÉLAIS.	Nos.		ART.
		réclamations sous 15 jours à compter de la date de la 1ère insertion.....	603
15 jours.	95	L'exécution d'un jugement portant condamnation au paiement d'une somme de deniers ne peut avoir lieu avant l'expiration de 15 jours à compter de sa date. Néanmoins une requête du créancier accompagnée d'une déposition constatant quelqu'une des circonstances où l'arrêt-simple peut émaner avant jugement le juge peut permettre que la saisie ait lieu avant l'expiration des 15 jours, mais la vente ne peut avoir lieu plutôt qu'elle ne le devrait si le bref d'exécution n'eut émané qu'après le délai ordinaire.....	551
	96	A l'expiration des 15 jours qui suivent la date du jugement homologuant l'ordre de collocation ou de distribution, le shérif est tenu de payer à qui de droit les deniers par lui perçus.	757
	97	Les ayants sont tenus de prendre connaissance du compte et des pièces justificatives au greffe, et de produire leur débat du compte, s'ils le contestent, sous un délai de 15 jours qui peut être prolongé par le tribunal ou par le juge sur requête duement signifiée	527
	98	Toute opposition à la saisie ou la vente des immeubles ou vente, doit être produite au plus tard le 15ème jour avant celui fixé pour la vente	652
	99	Si les deniers ou partie des deniers prélevés sont restés entre les mains de l'adjudicataire, le jugement de distribution doit lui être signifié, et à défaut par lui de payer sous 15 jours de telle signification, entre les mains du shérif ou aux parties intéressées, les deniers nécessaires pour satisfaire les créanciers qui lui sont préférés, ces derniers peuvent demander la vente de l'immeuble à sa folle enchère.....	760
20 jours.	100	Sous un délai de 20 jours, à compter de la signification du jugement, la partie condamnée peut être forcée de remettre au demandeur des terres détenues illégalement en franc et commun soccage.....	1112
	101	Le Juge de la C. S., à qui est adressé le bref d'appel, doit transmettre sous 20 jours le dossier de la cause et autres papiers.....	1121
3 semaines.	102	Si les oppositions qui doivent être produites dans les délais ordinaires n'ont pas été décidées avant le jour fixé pour l'enchère, la lici-	

DÉLAIS.	NOS.		ART.
		tation est suspendue. Un autre jour est fixé et un avis est publié dans la même forme que le 1er dans la *Gazette du Canada* au moins 3 semaines avant la vente.....	935
25 jours.	103	La requête ainsi que l'avis du jour ou elle sera présentée et une copie de l'acte de cautionnement dans les causes de la C. C. App: doivent être signifiées à l'intim édans les 25 jours qui suivent la prononciation du jugement et être déposées entre les mains du greffier de la C. C.....	1148 1149
30 jours.	104	Le cahier de charge, (vente en licitation forcée) doit être déposé au greffe au moins 30 jours avant celui fixé pour la vente.....	935
	105	Le Débiteur qui a été élargi sous caution est tenu de déposer son bilan et sa déclaration sous 30 jours de la date du jugement dans l'instance dans laquelle il a été arrêté.....	766
1 mois.	106	Avis de toute poursuite en séparation de biens, doit être inséré pendant 1 mois dans la *Gazette du Canada*; de plus, en anglais et en français dans 2 papiers nouvelles de la localité.....	974
	107	Toute poursuite en dommage contre un officier public doit être précédé d'un avis à lui adressé un mois avant la poursuite.....	22
	108	L'assignation d'une société, d'une compagnie ou corporation étrangère, etc., qui n'a pas de bureau connu, se fait par avis à être inséré pendant un mois dans un papier nouvelles.	62
	109	Tout ordre émanant du Gouverneur à l'effet de changer les plans et livres de renvoi dans les bureaux d'enregistrement, est publié dans la *Gazette du Canada*, et a effet, à compter du jour qui y est mentionné, pourvu que ce jour ne soit pas fixé à moins d'un mois après la publication de cet ordre.....	703
	110	Le Défendeur peut obtenir son élargissement en fournissant caution de se remettre sous la garde du shérif sous un mois de signification.	825
	111	Le curateur nommé aux biens abandonnés par un débiteur arrêté sous bref de *capias*, est tenu de faire connaître sa nomination par un avis inséré pendant un mois dans la *Gazette du Canada* et dans tout autre papier nouvelles que le tribunal ou le juge indique....	770
40 jours.	112	Il y a appel de tout jugement final rendu en matière de prohibition *mandamus*, corporations ou fonctions publiques et annulations de lettres patentes, pourvu que le bref d'appel	

DÉLAIS.	NOS.		ART.
		émane dans les 40 jours à compter du prononcé du jugement dont est appel.....	1033 1037
40 jours.	113	40 jours à compter de la prononciation du jugement en C. C., la cause peut être entendue à la 1ère séance de la cour d'appel.....	1152
2 mois.	114	Si le défendeur a quitté la Province, l'assignation se fait par une ordonnance publiée en anglais et en français, 2 fois dans 2 papiers nouvelles du district ou siége le tribunal, lui ordonnant de comparaître sous 2 mois à compter de la dernière publication de l'avis.....	68
	115	La demande en séparation de deniers réalisés (faite par le curateur à une corporation dissoute) doit être précédée d'un avis publié 3 fois dans 2 journaux désignés par le tribunal ; et la 1ère publication doit précéder de 2 mois au moins le jour annoncé pour demander la distribution des deniers.....	1011
	116	L'envoi en possession ne peut être accordé qu'après les 2 mois qui suivent la dernière publication d'une annonce publiée en français et en anglais dans 2 papiers nouvelles de la localité, enjoignant aux absents de se présenter.	1327
	117	Si dans les 2 mois à compter de la dernière insertion d'un avis publié une fois par semaine, pendant 4 semaines, dans un journal français et un journal anglais, lu et affiché à la porte de l'église, sinon au Bureau d'enregistrement, personne ne se présente pour réclamer un droit de propriété sur un immeuble grevé d'hypothèque et dont les propriétaires sont inconnus ou incertains, le requérant peut procéder par défaut.....	904 905
	118	Après la comparussion d'un propriétaire ou possesseur qui veut exercer des droits de propriété sur un immeuble hypothéqué par un propriétaire inconnu ou incertain, le requérant doit, à l'expiration d'un délai de 2 mois, déposer au greffe une demande en déclaration d'hypothèque et la signifier. Quant au reste ; assimilation à une demande ordinaire en déclaration d'hypothèque.....	908
	119	La partie contestant le bilan est tenue dans le délai porté au No. 124 de faire preuve de ses allégations pour toutes voies que de droit. Le tribunal peut néanmoins prolonger le délai pour faire cette preuve, mais pas au-delà de 2 mois.....	774
4 mois.	120	Dans les 4 mois qui suivent l'autorisation, celui	

DÉLAIS.	NOS.		ART.
		qui a demandé la vente de biens appartenant à des mineurs, peut procéder à la vente de gré à gré, lorsque les enchères préalables n'ont pas atteint la mise à prix.....	1277
4 mois.	121	En licitation forcée, pour vente d'immeuble sur action en partage, mêmes délais, avis et affiches que pour vente en exécution par le	929
		shérif, *vide* No. 125.....	930
	122	Durant les 4 mois prescrits pour la publication de l'avis de la demande en ratification de titre se font les surenchères par les créanciers du cédant sur la somme payée par le requérant.....	959
	123	La contrainte par corps ne peut être décernée contre les tuteurs et curateurs pour le reliquat de compte dont ils sont redevables, avant l'expiration de 4 mois, à compter de la signification qui lenr est faite du jugement qui fixe ce reliquat.....	783
	124	Dans les 4 mois qui suivent le dépôt du bilan par le débiteur emprisonné, et dans les 2 ans qui suivent le dépôt du bilan par le débiteur qui a été élargi sous caution, il est loisible à tout créancier de le contester aux raisons portées au *Code de Procédure Civile*.....	773
	125	Le shérif est tenu d'annoncer dans la *Gazette du Canada*, en langue française et anglaise, la vente des immeubles saisis et ce, à trois différentes fois dans l'espace de 4 mois à compter du jour de la première publication.....	648
6 mois.	126	La femme séparée de biens et faisant commerce au temps de la mise en force du *Code de Procédure* doit dans le 6 mois de cette mise en force, faire une déclaration à cet effet au protonotaire du district et au registrateur du comté ou elle exerce ce métier. Amende pour contravention, $200.....	281
	127	Il y a lieu à révision sur les dépens dans les 6 mois du prononcé du jugement en appel....	1175
	128	L'appel à sa Majesté, doit être constaté par un certificat du greffier du conseil privé produit au greffe du tribunal inférieur dans les 6 mois à compter du jour auquel l'appel est accordé. A défaut de ce faire, le jugement de la C. A. est exécuté.....	1181
	129	Les dépens taxés par le protonotaire peuvent être sujet à la révision du juge dans les 6 mois en donnant à la partie adverse tel avis que le juge peut trouver suffisant.....	479

DÉLAIS.	Nos.		ART.
6 mois.	130	La requête civile ne peut être reçue que dans les 6 mois qui suivent la découverte du vol, des piéces retenues ou de la faussété des piéces, et dans tous les autres cas, dans les 6 mois à compter de la notification ou signification du jugement.....	506
	131	Le saisi ni aucune autre personne, ne peut faire aucune coupe de bois, ni dégradation quelconque sur les immeubles saisis, à peine d'un emprisonnement pour un terme n'excédant pas 6 mois, qui peut être prononcé sur une ordonnance accordée par le tribunal ou par un juge en vacance.....	646
1 an.	132	A part les cas mentionnés au No. 112, le pourvoi pour erreur ou l'appel doit être pris dans l'année à compter de la date du jugement dont est appel.....	1118
	133	Le partage des terres possédées par indivis dans les townships, ne peut être obtenu que sur injonction du tribunal, enjoignant aux copropriétaires de comparaître pour répondre à la demande en partage, à une époque fixée, mais pas avant l'expiration d'un an, à compter de tel ordre. Cet ordre doit être publié pendant les 6 mois qui précèdent la vente, une fois par semaine dans la *Gazette du Canada* et affiché dans le lieu le plus fréquenté du township.....	914
	134	Si le contestant établit quelqu'une des offenses mentionnées en l'article 773 (*Code de Procédure*) ou si le débiteur refuse de comparaître ou de répondre (sur *capias*) le tribunal ou le juge peut le condamner à être emprisonné pour un terme n'excédant pas un an.....	776
	135	Dans toutes demandes accompagnées d'arrêt simple en la possession du Défendeur ou des tiers, dans lesquelles l'assignation n'a été faite au Défendeur que par la voie des journaux, le jugement rendu par défaut ne peut être exécuté avant l'expiration de l'année, à moins que le Demandeur ne fournisse devant le juge et à sa satisfaction, bonnes et suffisantes cautions de rembourser les deniers prélevés, au cas où le jugement serait confirmé sur révision, ainsi que les dépens de telle révision.....	552
1 an et 1 jour.	136	Le défendeur peut dans l'an et jour faire réviser le jugement rendu contre lui par défaut, s'il y a eu informalité dans l'assignation,	

DÉLAIS.	Nos.		ART.
		dans le cas d'arrêt-simple, ou en mains-tierces avant jugement.....	483
1 an et 1 jour.	137	Si la tierce-opposition est faite dans l'an et jour, à compter du jugement, elle doit être signifiée à toutes les parties dans la cause ou aux procureurs qui les ont représentées.....	511
3 ans.	138	Toute instance est périmée par la discontinuation de poursuites pendant 3 ans.....	454

REGLES DE PRATIQUE.

DÉLAIS.	NOS.		REG.
1 jour.	1	Toute cause inscrite sur le rôle des enquêtes y demeurera jusqu'à ce que l'enquête dans telle cause ait été déclarée close, et la dite enquête sera considérée être continuée de jour en jour sans demande spéciale à cet effet. Pourvu toujours que s'il s'écoule plus d'un jour sans procédé ou demande dans telle cause, et sans que la dite cause soit continuée spécialement à un jour certain, aucun procédé ou demande ne sera pris ou reçu sans un avis d'au moins un jour à la partie adverse.....	45 C. S.
	2	Dans toute cause, où la signification d'une règle pour serment décisoire ou faits et articles doit être faite dans les 5 lieues du palais de justice, il devra y avoir un jour juridique intermédiaire entre le jour de la signification et le jour du retour ; et lorsque cette distance sera plus étendue, il devra y avoir un jour juridique intermédiaire tel que ci-dessus et un autre jour juridique intermédiaire par chaque 5 lieues additionnelles de distance.....	49 C. S.
	3	Aucune motion ne sera reçue ni entendue à moins qu'avis n'en ait été donné au moins un jour d'avance, à la partie adverse, excepté les motions sur lesquelles une régle peut être spécialement obtenu de plein droit.....	55 C. S.
	4	Aucune partie ne sera entendue sur une règle à moins qu'un jour de délai ne se soit écoulé entre le jour de la signification de telle règle et le jour fixé pour audition sur icelle.....	56 C. S.
	5	La partie qui obtient un ordre pour un *venire facias*, devra donner avis à la partie adverse, au moins un jour d'avance, du jour fixé pour le choix du jury, mais le défaut de tel avis n'empêchera pas le choix du jury, si la partie ayant droit à cet avis, ne se prévaut pas de cette informalité.....	70 C. S.
	6	De toute inscription sur le rôle d'enquête, un jour d'avis sera donné en terme et 4 jours en vacance.....	29 C. C.
	7	Un jour d'avis en terme et 2 jours en vacance	

DÉLAIS.	NOS.		REG.
		devront être donnés pour les inscriptions sur le rôle de droit.....	35 C.C.
1 jour.	8	Tous les interrogatoires sur serment décisoire ou sur faits et articles devront être signifiés un jour avant celui auquel la partie doit répondre, plus un jour par chaque 5 lieues additionnelles	56 C.C.
48 heures.	9	Communication pourra être donnée de tous les exhibits ou autres documents dans une cause, et telle partie aura droit de retenir telles copies pour communication pendant 48 heures. Les actes originaux ne peuvent pour quelque cause que ce soit, sortir du bureau du protonotaire.....	28 C. S.
2 jours.	10	Aucune preuve ne sera reçue daus une cause contestée, à moins que 2 jours en terme ou 8 jours en vacance, ne se soient écoulés entre l'avis de telle inscription et le jour fixé pour faire la preuve.....	41 C. S.
	11	Aucune cause contestée ne sera entendue sur une inscription sur le rôle de droit, à moins que 2 jours juridiques ne soient écoulés entre l'inscription et le jour fixé pour audition.	51 C. S.
	12	Dans toute cause, dans laquelle un procès par jury sera ordonné, deux jours au moins avant le jour fixé pour tel procès, un factum ou mémoire, contenant un énoncé des faits de la cause à être prouvés et des autorités que la partie invoque au soutien de la demande ou de la défense, sera délivré par les parties respectivement.....	72 C. S.
	13	Deux jours après que le demandeur en faux aura été notifié de la production de la minute au bureau du protonotaire, le demandeur devra produire sous sa signature, une inscription en faux, contenant tous les moyens de faux, et une copie signifiée à la partie adverse.	106 C. S.
	14	Le demandeur en faux peut sous 2 jours à compter du jour de la production du plaidoyer du défendeur, produire une réponse spéciale à icelui, s'il le juge à propos.....	111 C. S.
	15	Tout avis de motion ou règle *nisi* devra être signifié un jour en terme et 2 jours en vacance, avant que la partie soit appelée à montrer cause.....	18 C.C.
	16	Il sera donné un avis de 2 jours pour toutes les motions pour saisir et tel avis sera accompagné d'une copie de tous les affidavits à être produits au soutien de la dite motion.....	19 C.C.

DÉLAIS.	Nos.		REG.
jours.	17	Toute application pour cautions pour frais devra être faite le ou avant le second jour après le jour du retour.....	21 C.C.
	18	2 jours après que le demandeur en faux aura été notifié de la production de la minute au bureau du protonotaire, le demandeur pourra produire son inscription de faux, contenant tous ses moyens de faux et la signifier à la partie adverse.	46 C.C.
	19	Le demandeur en faux, pourra sous 2 jours, à compter de la production du plaidoyer du défendeur, produire une réponse spéciale à icelui, s'il le juge à propos.....	50 C.C.
4 jours.	20	Toute demande pour caution pour frais sera faite dans les 4 jours à compter de la comparution de la partie faisant telle demande.....	62 C. S.
	21	Une motion pour demander permission de s'inscrire en faux contre un exhibit produit, devra être faite sous 4 jours à compter de la production de tel exhibit, et pas après, à moins d'une permission accordée sur demande spéciale à cet effet.....	C. S.
	22	Dans les 4 jours après le retour de tout bref d'exécution, et après le retour de l'huissier sur icelui, certifiant qu'il a des deniers en mains, sujets à l'Ordre de la Cour, le greffier devra préparer et produire un rapport de distribution.	C.C.
	23	Toute partie entendant contester le rapport de distribution, devra produire sa contestation au bureau du greffier le ou avant l'expiration des 4 jours après la production de tel rapport, pourvu toujours que si le rapport de distribution est produit tout autre jour que le lundi, le délai pour produire la contestation se comptera du lundi suivant immédiatement le jour auquel tel rapport aura été produit.....	C.C.
	24	L'avis pour homologation du rapport de distribution n'aura pas besoin d'être signifié aux parties, mais devra être affiché au bureau du protonotaire pendant au moins 4 jours.....	C.C.
8 jours.	25	Toute cause transmise devant la C. S. par évocation et dans laquelle le demandeur jugera à propos de produire une autre déclaration, tel demandeur aura 8 jours à compter de l'admission de telle évocation, pour produire telle autre déclaration.....	38 C. S.
1 an et 1 jour.	26	Aucun exhibit dans aucune cause ne sera retiré durant l'instance, ou durant l'an et jour du jugement final dans telle cause, sans une permission de la cour ou d'un juge en vacance.	29 C. S.

ACTE DE FAILLITE.

DÉLAIS.	Nos.		SEC.
24 heures.	1	Le syndic provisoire doit dans les 24 heures de la nomination d'un syndic définitif nommé à la cession, faire un transport de tout ce qu'il tient du Failli. Faute par lui de ce faire, il peut être emprisonné pour un terme de pas plus d'un mois.....	8
	2	Si le juge ou le syndic à une faillite sont récusés, pour cause d'inhabileté, ils sont tenus dans les 24 heures qui suivent la déclaration alléguant leur inhabileté, de déclarer par écrit s'ils sont réellement inhabiles ou non..	137
1 jour.	3	Aussitôt qu'un bordereau des dividendes aura été préparé, avis en sera donné par annonce ; et après l'expiration d'un jour juridique, à partir de la dernière publication de cet avis, tous les dividendes auxquels il n'aura pas été fait d'opposition pendant ce délai seront payés.	68
	4	Il suffira d'un jour franc d'avis pour toute requête, motion, ordre ou règle, si la partie notifiée est domiciliée dans les 15 milles de l'endroit où les procédures doivent être prises, et il sera accordé un jour de plus pour chaque 15 milles additionnels....	125
3 jours.	5	Le failli peut dans les 3 jours qui suivent le rapport du bref, mais pas plus tard, présenter une requête au juge, demandant l'annulation de la saisie-arrêt faite en vertu du dit Bref, sur le principe que ses biens ne sont pas assujettis à la liquidation forcée ou pour autre causes valables.....	26
	6	Immédiatement après l'expiration des 3 jours qui suivront le bref, s'il n'est présenté aucune requête, (*Vide* No. 5) le juge peut ordonner qu'une assemblée des créanciers aura lieu, par voie d'annonce, aux fins de nommer un syndic	27
	7	La sentence du syndic, quant à ce qui concerne les oppositions des créanciers, contestation de priviléges etc., est finale, à moins qu'appel n'en soit interjeté dans les 3 jours après qu'elle aura été communiquée aux parties contestantes..	70

DÉLAIS.	Nos.		SEC.
8 jours.	8	Le réclamant aura un délai de 3 jours pour répondre à une opposition à lui faite ; l'opposant aura le même délai pour y répondre et lier la contestation.....	71
	9	Il y a appel de la sentence d'un syndic, lequel se fait par une requête sommaire, dont avis est duement donné à la partie adverse et au syndic, dans les 3 jours à compter de celui auquel la sentence est signifiée à la partie lésée, et elle sera présentée incontinent après l'expiration du délai prescrit pour l'avis de présentation.	82
	10	Si l'opposition à la composition et décharge n'est pas faite dans les 3 jours juridiques qui suivent la dernière publication de l'avis, le syndic agira sur cet acte de composition et décharge selon sa teneur.....	97
4 jours.	11	Le débiteur peut, outre les autres cas mentionnés, être réputé en faillite, s'il n'acquitte point le montant d'une exécution émise contre lui en vertu de laquelle quelque partie de ses biens mobiliers ou immobiliers sont vendus, saisis ou exécutés, avant les 4 jours qui précèdent l'époque fixée par le shérif pour en en opérer la vente ou dans les 15 jours de la saisie, sujet néanmoins aux droits et priviléges du saisissant.....	13
5 jours.	12	Si le débiteur auquel est faite une demande de cession, prétend qu'elle n'est pas faite en conformité avec l'acte de faillite, 1869, il peut dans les 5 jours qui suivent cette demande de cession, après avis donné à ses créanciers présenter une requête aux juges, demandant de sursoir aux procédures. Si le débiteur était absent de la province, une motion pourra être faite en son nom dans les 5 jours susdits aux fins d'obtenir une prolongation du délai fixé pour obtenir une cession, après avis donné aux créanciers.....	15 16
	13	L'appel d'un ordre ou jugement final du juge est permis pourvu qu'il soit interjeté dans les 5 jours de la date de l'ordre ou du jugement rendu, ou du jour où, dans la P. Q. le délai pour en demander la révision expire si nulle motion pour révision n'est faite.....	84
6 jours.	14	Si la partie appelante ne présente pas sa requête le jour fixé pour cette fin, l'intimé pourra produire devant le juge dans un délai de 6 jours, copie de la requête à lui signifiée et faire adjuger les frais contre l'appelant.....	85

DÉLAIS.	Nos.		SEC.
7 jours.	15	L'interrogatoire que fait subir le juge au débiteur emprisonné sur action civile et qui demande son élargissement, peut être ajourné à pas moins de 7 jours ni plus de 14 jours, à moins que les parties ne conviennent d'un jour plus rapproché.....	145
	16	Un avis doit être donné 7 jours préalablement à l'interrogatoire, au demandeur ou à son procureur ainsi qu'au syndic si le débiteur incarcéré veut obtenir son élargissement.....	145
10 jours.	17	10 jours au moins avant le jour fixé pour la 1ère assemblée des créanciers, le syndic provisoire transmettra par la malle aux créanciers un avis de telle assemblée et une liste des réclamations s'élevant au dessus de $100.....	4
	18	Si l'acte de composition et décharge est contesté, et que pendant la contestation, quelque paiement ou versement à compter de la composition devient dû aux termes de tel acte, le paiement en sera différé jusqu'a l'expiration de 10 jours à dater du jugement final rendu sur la contestation, et si des procédures en révision ou appel sont commencées, alors jusqu'à l'expiration des 10 jours du prononcé du jugement en Révision ou en Appel suivant le cas.....	96
2 semaines	19	Les avis des assemblées des créanciers et tous les autres avis qui doivent être publiés par annonce sans indication spéciale de la nature de tel avis seront ainsi donnés en les faisant publier pendant 2 semaines dans la *Gazette Officielle* et de plus, dans la P. Q., dans un journal anglais et dans un journal français chaque fois qu'ils paraîtront.....	117
15 jours.	20	En tout temps avant l'échéance de quelque avance faite sur le gage d'effets du failli, ou dans les 15 jours après, le syndic aura droit de vendre ces effets comme il peut vendre les autres effets du failli.....	10
3 semaines.	21	Le syndic provisoire après que l'acte de cession lui aura été exécuté, convoquera au siége des affaires du failli une assemblée des créanciers du failli pour procéder à la nomination d'un syndic et ce, dans un délai de pas plus de 3 semaines de l'acte de cession.....	2
30 jours.	22	En autres cas où le débiteur est réputé en faillite, se trouve le suivant : s'il a été virtuellement emprisonné pour plus de 30 jours sur action civile fondée sur un contrat pour la somme de $200 ou plus.....	13

DÉLAIS.	NOS.		SEC.
30 jours.	23	Tout transport d'une dette due par le failli, fait dans les 30 jours qui précèdent immédiatement l'acte de cession, à un débiteur connaissant l'insolvabilité du failli, est nul et de nul effet	91
	24	Tout contrat ou transport onéreux par lesquels les créanciers sont lésés, passés entre un débiteur insolvable et une personne ignorant son incapacité, dans les 30 jours précédant l'acte de cession sont annulables. Il en est ainsi pour tout contrat fait avec intention de	87
		frauder ou de retarder les créanciers ainsi que	88
		pour les paiements préférentiels faits dans le	89
		même délai de 30 jours.....	90
	25	Si dans les 30 jours qui précèdent l'émission d'un bref de saisie où l'exécution d'un acte de cession, le failli, avec l'intention de frauder ses créanciers, cache, enlève ou détourne quelque partie de ses biens de la valeur de $50 ou plus, il sera réputé coupable de délit et pourra être emprisonné pour une période n'excédant pas 3 ans.....	147
1 mois.	26	A l'expiration du délai d'un mois à compter de la première publication de l'avis annonçant la nomination d'un syndic, ou le plus tôt qu'il sera possible après, et ensuite, de temps en temps, à des intervalles de pas plus de 3 mois, le syndic préparera et tiendra constamment à la disposition des créanciers des comptes rendus et états de ses opérations comme syndic, et de la situation de la masse, et, à de pareils intervalles, il préparera des dividendes des biens du failli.....	55
	27	Si le failli possède en vertu d'un bail pour plus d'une année courante une propriété, les créanciers décideront à toute assemblée qu'ils pourront tenir plus d'un mois avant l'expiration du terme annuel du bail courant à l'époque de telle assemblée, si la propriété aussi louée doit être retenue au profit de la masse ; et leur décision sera finale.....	78
	28	Un failli qui a obtenu un consentement à sa décharge, pourra déposer au greffe de la cour le consentement ou l'acte de la composition ou décharge, et pourra alors donner avis de cette production et de son intention de s'adresser par requête, à la cour, à un jour désigné dans cet avis, pour obtenir la ratification de la décharge ainsi effectuée ; et cet avis	

DÉLAIS.	NOS.		SEC.
		sera publié dans la *Gazette Officielle* pendant un mois et dans un journal publié en anglais et un autre publié en français, de la localité, ou la plus voisine du failli.....	101
1 mois.	29	Si le failli ne dépose pas le consentement ou l'acte de composition dans le délai fixé (*Vide* No: 28) tout créancier, pour une somme de $200 pourra, par avis signifié au failli, le sommer de faire ce dépôt et pourra sur ce donner un mois d'avis au failli de son intention de s'adresser par requête au juge, à un jour indiqué, pour faire annuler cette décharge.	102
	30	Immédiatement après l'expiration de la période d'un mois à compter de la première insertion de l'annonce donnant avis de la nomination d'un syndic, il y aura une assemblée de créanciers où le failli pourra être interrogé sous serment.....	109
	31	Le failli est coupable de délit si, dans le cas où quelqu'un, à sa connaissance ou croyance, aurait établi une fausse créance contre ses biens, il n'en donne pas avis à son syndic dans le cours d'un mois après que le fait sera venu à sa connaissance.....	147
2 mois.	32	Le syndic pourra vendre les immeubles du failli, mais seulement après en avoir ordonné la vente pendant une période de 2 mois et de la même manière que celle prescrite pour l'annonce des ventes d'immeubles par le shérif.....	47
3 mois.	33	Nul acte ou omission ne justifira aucune procédure à l'effet de mettre les biens d'un failli en liquidation forcée, à moins que les procédures ne soient instituées en vertu de l'acte de Faillite, 1869 à cet égard, dans les 3 mois qui suivent immédiatement l'acte ou omission sur lequel on s'appuie pour y soumettre ces biens, ni après qu'un bref de saisie-arrêt en liquidation forcée aura émané et tant qu'il restera en vigueur, ni après qu'une cession volontaire aura été faite, ou qu'un syndic aura été nommé en vertu du dit Acte de Faillite, 1869.....	18
	34	La chambre de commerce de toute localité ou le conseil de cette chambre, devra, dans les 3 mois de la date à laquelle l'Acte de Faillite, 1869 entrera en vigueur, et ensuite, de temps à autre, dans les trois mois après que surviendra quelque vacance par décès, résignation	

DÉLAIS.	Nos.		SEC.
		ou démission de quelques syndics d'office, nommer dans le comté ou district adjacent, dans lequel il n'y a pas de chambre de commerce ou dans le district où se trouve cette chambre de commerce, un nombre quelconque de personnes pour être syndic d'office...	31
3 mois.	35	Tous contrats ou transports à titre gratuit, ou sans considération ou autrement entachés de fraude, faits par un débiteur devenant subséquemment insolvable, dans les 3 mois précédant immédiatement la date de la cession ou de l'émission du bref de saisie en liquidation forcée, sont présumés faits avec l'intention de frauder ses créanciers.....	86
	36	Dans la P. Q., tout commerçant ayant exécuté un contrat de mariage avec sa femme par lequel il avantage de quelques droits cette dernière, fera enregistrer ce contrat de mariage dans les 3 mois de la date de son exécution s'il ne l'est pas déja ; et toute personne non engagée dans le commerce, mais qui s'y engagera ensuite, ayant tel contrat non enregistré avec sa femme, le fera enregistrer dans les 30 jours de celui où elle s'est ainsi engagée dans le commerce.....	140
	37	Si le failli, dans les 3 mois précédant immédiatement l'exécution d'un acte de cession ou l'omission d'un bref de saisie en liquidation forcée, met en gage, vend ou aliène autrement que dans le cours ordinaire de son commerce, quelques propriétés, marchandises ou effets dont le prix ne sera pas payé par lui dans le cours de ces 3 mois, il sera réputé coupable de délit et punissable pour une période n'excédant pas 3 années d'emprisonnement..	147
4mois.	38	Les commis et autres personnes employés par le failli ou à ses affaires ou dans son commerce seront colloqués sur le bordereau des dividendes par privilége pour tout arrérage de salaire n'excédant pas 4 mois.....	67
1 an.	39	Si après l'expiration d'un an à dater d'une cession faite, le failli n'a pas obtenu sa décharge, il pourra demander par requête au tribunal qu'elle lui soit accordée, donnant avis de cette demande pendant 1 mois aux créanciers.....	105
	40	Après l'expiration d'un an, à compter de la nomination d'un syndic, nulle action ou procédure ne sera intentée ou commencée pour	

DÉLAIS.	Nos.		SEC.
		faire mettre de côté quelque acte ou procédure antérieure à cette nomination, ou la nomination même.....	144
5 ans.	41	Le juge peut, en certains cas, suspendre la décharge du failli pour une période n'excédant pas 5 ans.....	103

INDEX.

CODE CIVIL.

A

Annulation de contrats frauduleux' No. 50.
Arrérages, 69, 73, 74, 81, 105
Absent, 75, 106, 107, 112.

B

Bordereaux, 12, 13.

C

Cautionnement, 92.
Communauté, (apport,) 82.
Curateurs, 79.

D

Désaveu, 25, 26.
Domicile, 47.
Dommages, 51.

E

Enregistrement, 14, 15, 16, 18, 20, 28, 38, 39, 42, 57, 59, 61, 68, 69, 70.
Exécuteurs testamentaires, 56.
Emphytéose, 78, 96, 111.

F

Faillites, 35.
Filiation, 44, 48.

G

Garantie, 80, 91.

H

Hypothèque, 17.
Héritier bénéficiaire, 21, 27, 33, 36.

I

Inhumation, 1.
Inventaire, 21, 22, 30, 31, 33, 34.

L

Lettre de change, 2, 3, 4.
Locateurs et locataires, 5, 8, 9, 23, 29.

M

Mariage, 93, 94.
Majorité, 95.

N

Nullité de mariage, 36, 43, 62.
Naturalisation, 67.

P

Priviléges, 32, 41, 45, 52, 53.
Prescription, 54, 55, 60, 64, 71, 73, 74, 77, 80, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 97, 102, 103, 104, 105, 108, 109.

R

Rentes, 11, 65, 78, 96, 98, 110.
Registres, 24, 46, 76.
Révocation de donation, 49.
Réclamation d'état, 72.
Résolution de vente, 83.
Réméré, 84.

S

Servitudes, 101.
Solidarité, 81.
Sanction des actes provinciaux, 58.
Séquestre, 63.

T

Testament, 37.
Tuteurs, 6, 19, 40.

U

Usufruit, 100.

V

Vendeurs, 7, 10, 83, 84.

PROCÉDURE CIVILE.

A

Assignation, 2, 5, 20, 23, 24, 33, 44, 45, 81, 89, 108, 114, 135.
Articulation de faits, 9.
Arrêt-simple, 12, 29, 85, 95, 135, 136.
Adjudication, 30, 31.
Appel, 112, 113, 128, 138.
Avis d'inscription, 7.

B

Bilan, 105, 109, 124.
Biens de mineurs, 120.

C

Comparution, 2, 66.
Cautionnement, 78, 88, 103, 110, 135.
Corporation, 82, 84½.
Curateurs aux biens, 93, 111, 115.
Cahier de charge, 104.
Contrainte par corps, 123.
Capias, 10, 11, 28, 134.
Commission rogatoire, 38.

D

Dossier, 39, 101.
Demande de plaidoyer, 17.
Défense, 2, 20, 57.
Demande en intervention, 21.
Dégradation d'effets saisis, 131.
Débats de comptes, 74, 97.

E

Enchères, 73, 102, 120, 122.
Evocation, 90.
Envoi en possession, 116.
Expertise, 18.
Enquête, 2, 20, 48, 53.
Exceptions, 36, 37, 45, 63.

F

Folle enchère, 99.
Femme commerçante, 126.
Factum, 8, 83.
Franc et commun soccage, 87, 100.

G

Garants, 55.
Griefs d'Appel, 64.

I

Inscription pour preuve et audition, 8, 25, 40.
Inscription pour enquête, 4, 27, 52.
Inscription de faux, 71, 72.
Intervention, 70.

J

Jugement, 47, 95, 96, 100, 103.

L

Locateurs et locataires, 2, 80.
Licitation forcée, 121.

O

Oppositions, 49, 66, 98, 102.
Opposition au mariage, 42.
Ordre de collocation, 13, 50, 77, 92, 94, 96.
Officiers publics, 107.

P

Procès par jury, 14, 15, 32, 34, 35, 43, 46, 91.
Plaidoyer au mérite, 22, 56, 58, 59, 60.
Plans et Livres de renvoi, 109.
Péremption d'instance, 138.

R

Requête civile, 130.
Révision, 16, 67, 68, 84, 127, 129, 136.
Réponse, 2, 20, 41, 54, 61, 69, 72, 74.
Réponse aux articulations de faits, 26.
Réplique, 54.
Récusation, 51.
Ratification de titres, 65, 122.

S

Séparation de biens, 106.
Subpœna, 3.
Scellés, 19.

T

Terres indivises, 133.
Tierce-opposition, 137.
Tiers-saisi, 75, 79.

V

Vente de propriétés hypothéquées, 86, 117, 118.
Vente de meubles par le shérif, 76.
Vente d'immeubles par le shérif, 125.

RÈGLES DE PRATIQUE.

A

Avis de motion, 15, 16.

C

Contestation, 11, 23.
Cautions, 17, 20.

E

Evocation, 25.
Exhibits, 9, 26.

F

Faits et articles, 8.
Factum, 12.

I

Inscription de faux, 13, 14, 18, 19, 21.

M

Motion, 3.

P

Preuve, 10.

R

Rôle d'Enquête, 1, 6.
Règles, 2, 4.
Rôle de droit, 7,
Rapport de distribution, 22, 23, 24.

V

Venire facias, 5.

ACTE DE FAILLITE, 1869.

A

Appel, 9, 13, 14.

B

Baux, 27.

C

Cession volontaire, 1, 56, 11, 12, 17, 20, 21, 22, 33, 34.
Composition et décharge, 10, 18, 28, 29, 39, 41.

D

Dividendes, 3, 7, 8, 26, 38.

E

Emprisonnement pour dettes, 15, 16.

F

Fraudes, préférences frauduleuses, 23, 24, 35.

I

Interrogatoire du failli et autres, 30.

O

Offenses et pénalités, 25, 31, 37.

P

Procédure en général, 2, 19, 36, 40.

S

Syndics, 32.